
Bertrand Picard

Conseiller communal PLR et rapporteur

Lausanne, le 16.11.2017

**Commission n° 4 du Conseil communal chargée d'examiner la réponse municipale au rapport-préavis
« Pour la création d'un recueil systématique en ligne du droit lausannois »**

Séance du 14 novembre 2017 à la salle des commissions de l'Hôtel de Ville

Participants

Rapporteur	M. Bertrand Picard, Libéral-Radical
Membres du Conseil communal	M. Matthieu Carrel, Libéral-Radical
	M. Yvan Salzmann, Socialiste
	Mme Paola Richard-de-Paolis, Socialiste (remplace M. Louis Dana)
	M. Quentin Beusire, Socialiste (remplace Mme Aude Billard)
	M. Gianfranco Gazzola, Socialiste
	Mme Gaëlle Lapique, Les Verts (remplace Mme Géraldine Bouchez)
	M. Xavier Company, Les Verts
	M. Valentin Christe, Libéral-conservateur
	Mme Graziella Schaller, Le Centre (remplace M. Axel Marion)
	Mme Anita Messere, UDC (remplace M. Fabrice Moscheni)
Représentants de la Municipalité	M. Grégoire Junod, syndic
	M. Diego Falcioni, adjoint au premier conseiller juridique
Notes de séance	Mme Sabrina Mayor, secrétaire auxiliaire

Excusés

Membres du Conseil communal	M. Louis Dana, Socialiste (remplacé par Mme Paola Richard-de-Paolis)
	Mme Aude Billard, Socialiste (remplacée par M. Quentin Beusire)
	Mme Géraldine Bouchez, Les Verts (remplacée par Mme Gaëlle Lapique)
	M. Axel Marion, Le Centre (remplacé par Mme Graziella Schaller)
	M. Fabrice Moscheni, UDC (remplacé par Mme Anita Messere)

Absent

Membres du Conseil communal	M. Pierre Conscience, Ensemble à Gauche
-----------------------------	--

Synthèse des notes transmises par Madame S. Mayor (avec remerciement pour sa rapidité d'exécution)

La commission siège à la Salle des Commissions. Elle est présidée par Bertrand Picard, rapporteur. La séance est ouverte à 14h ; elle sera conclue 30 minutes plus tard, soit à 14h30.

Le président rappelle l'intitulé de la proposition de Monsieur Carrel, déposée en 2014 (!). Il donne la parole au postulant puis au Directeur pour rappeler la quintessence du postulat et de la réponse municipale.

Il ouvre ensuite la discussion générale, d'où il ressort que la quasi-totalité des intervenants **souligne l'intérêt du sujet et la qualité de la réponse**, en dépit du choix regrettable de la locution "travail fastidieux" à laquelle il eut été souhaitable de préférer celle de "travail minutieux".

Par ailleurs, l'aspect de la neutralité des coûts liés à cette demande, en dépit de l'appel à un consultant externe, est relevé avec satisfaction.

Une des participantes souhaite que la plateforme informatique Goéland soit également améliorée à cette occasion par l'adjonction plus systématique des modifications et compléments apportés aux préavis lors des séances du Conseil communal. En effet, cette modification permettra également d'avoir accès aux préavis modifiés et approuvés par le Conseil Communal, que l'on ne trouve actuellement sur le net que sous une forme non amendée. Cette demande sera prise en compte par les services concernés.

L'analyse par chapitre ne donnant plus lieu à questions, il est passé au vote des conclusions, lesquelles sont acceptées à **l'unanimité des participants**.

Le Rapporteur remercie chacun pour leurs interventions claires et synthétiques et clôt la séance.